

ANNEXE 1

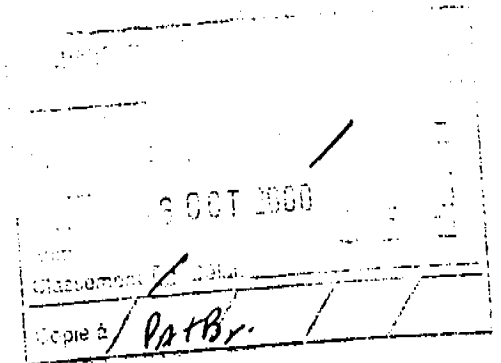
Avis de projet et directives du ministère de l'Environnement

Le 12 octobre 2000

Madame Denyse Gouin
Ministère de l'Environnement
Direction de l'évaluation environnementale
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

N/Réf. : 20-3174-8403B

OBJET : Avis de projet
Étude d'impact sur l'environnement
Route 132, municipalité d'Escuminac



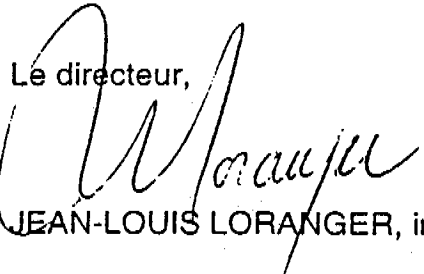
Madame,

Nous vous informons de l'intention du ministère des Transports de réaménager la route 132 dans la municipalité d'Escuminac.

En conséquence, nous vous faisons parvenir un avis de projet concernant l'étude d'impact sur l'environnement pour la reconstruction d'une section de la route, sur une longueur approximative de 3,1 kilomètres, et la reconstruction ou l'élargissement du pont de la rivière Escuminac.

Bien que la majeure partie des travaux se réalise à l'intérieur de l'emprise actuelle du ministère des Transports, ce projet demeure assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le directeur,

JEAN-LOUIS LORANGER, ing.

JLL/GG/el

c.c. M. Louis Bélanger, chef du Centre de services de New Carlisle
M. Charles Morin, Service du soutien technique, Québec

Direction du Bas-Saint-Laurent —
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

92, 2^e Rue Ouest, bureau 101
Rimouski (Québec) G5L 8E6
Téléphone : (418) 727-3674
Télécopieur : (418) 727-3673

Avis de projet

Réaménagement de la route 132
Municipalité d'Escuminac
Municipalité régionale de comté d'Avignon

Ministère des Transports
Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–
Îles-de-la-Madeleine

Projet : 20-3174-8403B

Octobre 2000

Table des matières

1. Promoteur.....	1
2. Titre du projet.....	2
3. Objectifs et justification du projet	2
4. Localisation du projet.....	3
5. Propriété des terrains	3
6. Description du projet et de ses variantes	3
7. Description du milieu et principales contraintes.....	4
8. Principaux impacts appréhendés	4
9. Calendrier de réalisation du projet	4
10. Phases ultérieures et projets connexes	5

1. Promoteur

Ministère des Transports du Québec
Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
92, 2^e Rue Ouest, 1^{er} étage
Rimouski (Québec)
G5L 8E6
Téléphone. : (418) 727-3674

Télécopieur. : (418) 727-3673

Responsable territorial :

Jean-Louis Loranger
directeur territorial

Consultant mandaté par le promoteur:

À venir (Appel d'offres en cours)

Chargé de l'étude environnementale :

Jean-Louis Ratté, M.ATDR
Ministère des Transports du Québec
Direction générale de Québec et de l'Est
Service du Plan, de l'Analyse et du
Support technique
700, boul. René-Lévesque Est, 14^e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1
Téléphone: (418) 644-6886
Télécopieur: (418) 644-9662
Adresse électronique: jlratte@mtq.gouv.qc.ca

2. Titre du projet

Réaménagement de la route 132
Municipalité d'Escuminac
Municipalité régionale de comté d'Avignon

3. Objectifs et justification du projet

L'objectif général poursuivi par ce projet est d'améliorer la sécurité routière et la qualité de desserte de cette section de la route qui ceinture la Gaspésie. La route 132 actuelle présente les déficiences suivantes qui justifient sa reconstruction:

- tracé en plan sinueux et profil vertical vallonné réduisant la visibilité d'arrêt;
- faible visibilité au carrefour à la route d'Escuminac-Flats;
- largeur de la chaussée et largeur des accotements non conformes à la norme actuelle;
- faible possibilité de dépassements;
- mauvais comportement de la structure de la chaussée.

4. Localisation du projet

Début: Route 132, pont de la rivière Escuminac
Fin: Route 132, à environ 3,1 kilomètres à l'est du même pont.

Municipalité : Escuminac
MRC : Avignon
C.E.P : Bonaventure

VOIR FIGURE 1

5. Propriété des terrains

Tous les terrains visés sont du domaine privé.

6. Description du projet et de ses variantes

Le projet à l'étude consiste à reconstruire la route 132 dans la municipalité de Escuminac, MRC d'Avignon, sur une longueur approximative de 3,1 kilomètres. De l'est vers l'ouest, le projet débute à environ 800 mètres avant l'ancienne traverse ferroviaire n° 18 (section 19-097, chaînage 0+840) et se termine au pont qui enjambe la rivière Escuminac (section 19-097, chaînage 3+955).

Sur une distance de 2,7 kilomètres, soit du début du projet jusqu'au pont ferroviaire, la route emprunterait un nouveau tracé plus rectiligne. Ce nouveau tracé serait construit selon les normes en vigueur, soit une section de type B: emprise moyenne de 40 mètres comportant deux voies de roulement de 3,7 mètres chacune avec des accotements de 3 mètres chacun et bordées par des fossés.

Dans le secteur de l'intersection du chemin Escuminac Flat, il serait décalé vers le sud de façon importante par rapport à la route 132, soit jusqu'à un maximum d'environ 145 mètres. Cette intersection serait d'ailleurs réaménagée avec l'ajout d'une voie de virage à gauche et l'ancienne route serait remise en état naturel.

Quant au secteur du pont ferroviaire, le profil vertical de la route 132 serait abaissé et les piliers de ce pont seraient protégés par des glissières et des atténuateurs d'impacts dans le but d'assurer une sécurité routière accrue. Du pont ferroviaire au pont routier qui traverse la rivière

Escuminac, afin de minimiser les impacts sur le milieu bâti, sur une distance de 400 mètres, la nouvelle route aurait un aménagement de type urbain (drainage fermé et de moindre emprise).

Enfin, le projet se terminerait à l'ouest par la reconstruction au complet et au même endroit ou par l'élargissement du pont routier mentionné plus haut. Les résultats d'une étude hydraulique en cours orienteront la prise de décision ministérielle quant au choix de restauration de cette structure comprise dans le projet.

7. Description du milieu et principales contraintes

La route 132 qui ceinture la péninsule gaspésienne est considérée comme un lien routier stratégique. Cette route relie entre elles les municipalités de la région et elle joue un rôle majeur pour le développement économique régional: itinéraire touristique achalandé en période estival et utilisation intensive par l'industrie forestière.

La section de route visée par le projet occupe un milieu à prédominance agricole. Une partie du territoire concerné est située en territoire agricole protégé. Elle est bordée de boisés et de terres en culture. Peu de résidences ont été implantées le long de la route. Cette faible urbanisation s'explique en partie par l'éloignement des centres urbains et par la présence d'un chemin de fer qui longe le tronçon routier à proximité.

Enfin, au début du projet, la rivière Escuminac est l'habitat d'une seule espèce de poisson: l'Omble de fontaine.

8. Principaux impacts appréhendés

- Acquisition de terrains, déplacements et expropriations de résidences.
- Perturbation temporaire de l'habitat de l'Omble de fontaine (truite de mer) présente dans la rivière Escuminac.
- Perte de sols agricoles protégés par la Loi sur la protection du territoire agricole.

9. Calendrier de réalisation du projet

Ce projet devra être réalisé au cours de l'année budgétaire 2003-2004 selon la programmation actuelle.

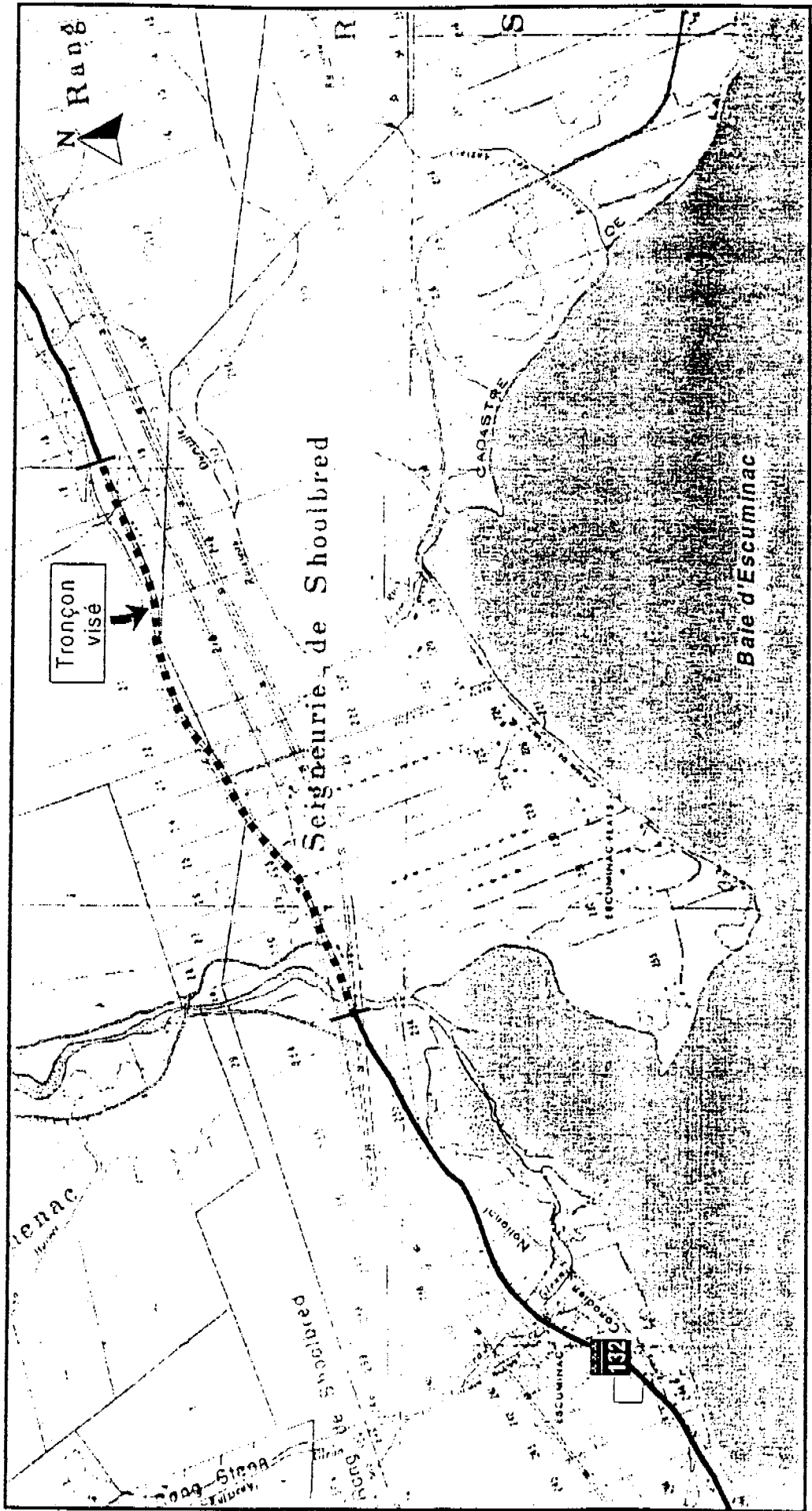
10. Phases ultérieures et projets connexes

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 10 oct. 200

par Chris Hill

Figure 1: Localisation du projet



MINISTÈRE DES TRANSPORTS
 NEW CARLTON

REÇU ✓

Chat
 Constr.
 Ent. 01 NOV 2000
 Adm.
 Classement Délat.

Le 20 octobre 2000
 Copie à *pat B r*

copie Louis Belanger 00-10-3

Monsieur Jean-Louis Loranger, ing.
 Directeur du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie –
 Îles-de-la-Madeleine
 Ministère des Transports
 92, 2^e Rue Ouest, bureau 101
 Rimouski (Québec) G5L 8E6

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
 NEW CARLTON

Couyann
Rheup

25 007 3803

**Objet : Route 132 – Municipalité d'Escuminac
 (3211-05-385)**

20-3174-8403-B (en)

*copie J.-Louis Patis
 SPAST
 ok Jg + Charles Morin*

Monsieur,

J'accuse réception de l'avis de projet ci-dessus mentionné dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Vous recevrez aussitôt que possible la directive du ministre de l'Environnement vous indiquant la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact que vous aurez à préparer, et ce, conformément à l'article 31.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

M^{me} Nancy Bernier, de notre service, a été désignée pour assurer le suivi de votre dossier ; vous pouvez donc communiquer avec elle, pour tout renseignement, au numéro de téléphone (418) 521-3933, poste 4634.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La chef de service par intérim,



Linda Tapin

ANNEXE 2

Liste des personnes contactées

ANNEXE 2. Liste des personnes contactées.

- Pierre Aquin, Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), Direction du développement de la faune, Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), correspondance en décembre 2000, téléphone : 418-521-3875 poste 4347.
- Louis Bélanger, ingénieur chef du Centre de services du ministère des Transports du Québec (MTQ) à New Carlisle, courrier adressé à M. Victor Bérubé, chef du Service inventaires et plan du MTQ à Rimouski, le 1^{er} mars 2001, téléphone : 418-752-2221.
- Marco Bellavance, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (ARFPGI), Caps-Noirs, entrevue en avril 2001, téléphone : 418-392-6314.
- Mario Bérubé, ministère de l'Environnement (MENV), Direction du suivi de l'état de l'environnement, Québec, entrevue en mars 2001, téléphone : 418-521-3820.
- Barbara Borris, secrétaire-trésorière de la municipalité d'Escuminac, entrevues en mars 2001, en février 2002, en mai 2002 et en novembre 2003, téléphone : 418-788-5644.
- Patrick Brousseau, ing., Centre de services de New Carlisle, courrier adressé à M. Victor Bérubé, chef du Service inventaires et plan du MTQ à Rimouski, le 17 septembre 2003, téléphone : 418-752-2221.
- Douglas Brown, Producteur forestier, Escuminac, entrevue en avril 2001, téléphone : 418-788-2381.
- Valérie Bujold, Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), direction de l'aménagement de la faune de New Richmond, correspondance en décembre 2000, téléphone : 418-392-4436.
- Berthold Bussière, ing., Ministère des Transports du Québec, Direction territoriale Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Service inventaires et plan, Rimouski, correspondance en mai 2003.
- Irwin Carmichael, Producteur agricole, Escuminac, entrevue en avril 2001, téléphone 418-788-5228.
- Jean-Yves Charette, Service canadien de la faune (SCF), Québec, correspondance en décembre 2000, téléphone : 418-648-7271.
- Christian Côté, Union des producteurs agricoles (UPA), Fédération régionale Gaspésie- Les Îles, Caps-Noirs, entrevue en mars 2001, téléphone : 418-392-4466.
- Byron Court, Producteur agricole, Escuminac, entrevue en avril 2001, téléphone 418-788-5630.

ANNEXE 2 (suite). Liste des personnes contactées.

- Dale Court, Producteur agricole, Escuminac, entrevue en avril 2001, téléphone 418-788-3339.
- David Courtemanche, biologiste, Groupement forestier, New-Richmond, entrevue en mai 2001, téléphone 418-392-5088.
- Christian Derome, Chemin de fer Baie des Chaleurs, New Richmond, entrevue en avril 2001, téléphone : 418-392-6913.
- Alain Desrosiers, Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), Direction de la recherche sur la faune, Québec, correspondance en novembre 2000, téléphone : 418-521-3955 poste 4420.
- Francine Dion, ministère des Ressources naturelles (MRN), Direction de la sécurité des équipements pétroliers, Charlesbourg, correspondance en mars 2001 téléphone : 418-627-6385.
- René Fallu, Producteur forestier, Nouvelle-Ouest, entrevue en avril 2001, téléphone : 418-794-2924.
- Régis Gagné, Hydro-Québec (HQ), Rimouski, entrevue en avril 2001, téléphone 418-724-1125.
- Laval Gagnon, Hydro-Québec (HQ), Rimouski, entrevue en avril 2001, téléphone 418-724-1125.
- Michel Gagnon, ing., Service des inventaires et du plan, Direction territoriale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, courrier adressé à M. Victor Bérubé, chef du Service inventaires et plan du MTQ à Rimouski, le 7 octobre 2003, téléphone : 418-727-3674.
- René Garneau, Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), Sainte-Foy, entrevue en avril 2001, téléphone : 418-643-3314.
- Claudine Giroux, ministère de la Culture et des Communications (MCC), Direction de l'architecture de l'art public et des équipements culturels, Répertoire de biens culturels et arrondissements historiques du Québec, Québec, correspondance en mars 2001, téléphone : 418-380-2323.
- Darryl Gray, résidant de la municipalité d'Escuminac, entrevue en avril 2001, téléphone : 418-788-5331.

ANNEXE 2 (suite). Liste des personnes contactées.

- Daniel Hardy, ministère des Pêches et des Océans (MPO), chef de la protection de l'habitat, Mont-Joli, correspondance en novembre 2000, téléphone : 418-775-0691.
- Carol Houde, ministère des Ressources naturelles (MRN), Direction des redevances et titres miniers, Charlesbourg, entrevue en avril 2001, téléphone : 418-627-6290.
- Noel Huard, Directeur régional de Technisol, Rimouski, entrevue en mars 2001, téléphone : 418-723-1144.
- Daniel Jauvin, Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO), Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, Saint-François-du-Lac, correspondance en novembre 2000, téléphone 450-568-2872.
- Linda Julien, ministère des Ressources naturelles (MRN), Direction de la sécurité des équipements pétroliers, Charlesbourg, correspondance en mars 2001, téléphone : 418-627-6385.
- Curtis Keays, producteur agricole, Escuminac, entrevue en avril 2001, téléphone 418-788-5656.
- Bernard Landry, secrétaire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (ARFPGI), Caps-Noirs, entrevue en mars 2001, téléphone : 418-392-6314.
- Gilles Landry, Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), direction de l'aménagement de la faune de New Richmond, correspondance en août 2002, téléphone : 418-392-4436.
- Daniel Lapierre, ministère de l'Environnement (MENV), direction régionale de la Gaspésie—îles-de-la-Madeleine, Sainte-Anne-des-Monts, entrevue en mars 2001, téléphone : 418-763-3301.
- Luc Leblanc, Société de restauration et de gestion de la Nouvelle, nouvelle, entrevue en mai 2001, téléphone : 418-794-2120.
- Marc Leblanc, guide de pêche pour la rivière Nouvelle, Maria, entrevue en avril 2001, téléphone : 418-759-3866.
- Suzanne Leclerc, ministère de l'Environnement (MENV), Direction régionale de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Sainte-Anne-des-Monts, correspondance en mars 2001, téléphone : 418-763-3301.
- Fabien Lecours, MTQ, Service du plan, de l'analyse et du soutien technique, Québec, correspondance en janvier 2001, téléphone : 418-644-6869.

ANNEXE 2 (fin). Liste des personnes contactées.

- Christophe Lefresne, Ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec, correspondance en novembre 2000, téléphone : 418-521-3907 poste 4788.
- Bruno Lévesque, ministère des Ressources naturelles (MRN), Direction de l'environnement forestier, Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, Sainte-Foy, correspondance en novembre 2000, téléphone : 418-627-8669 poste 4274.
- Pierre Pettigrew, Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), direction de l'aménagement de la faune de Sainte-Anne-des-Monts, correspondance en décembre 2003, téléphone : 418-763-3301.
- Bernard Racine, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), direction régionale de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Caplan, entrevue en mars 2001, téléphone : 418-388-2282.
- François Rivière, propriétaire du garage au 201 route 132, Escuminac, entrevue en mars 2001, téléphone : 418-788-2077.
- David Rodrigue, Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent (SHNVSL), Sainte-Anne-de-Bellevue, correspondance en novembre 2000, téléphone : 514-457-9449.
- André St-Martin, Hydro-Québec (HQ), service aux relations publiques, Montréal, entrevue en avril 2001, téléphone : 877-956-5696.
- Patrick Sexton, inspecteur pour la municipalité d'Escuminac, entrevue en mars 2001, téléphone : 418-788-5644.
- Edwards Stephen, Producteur agricole, Escuminac, entrevue en avril 2001, téléphone : 788-5561.

ANNEXE 3

Caractérisation sommaire de l'habitat et du statut des populations d'amphibiens
et de reptiles susceptibles d'être présents dans la zone d'étude

ANNEXE 3. Caractérisation sommaire de l'habitat et du statut des populations d'amphibiens et de reptiles susceptibles d'être présents dans la zone d'étude.

Espèce	Habitats	Statut des populations au Québec
AMPHIBIENS		
Salamandre à points bleus	Milieus humides, fossés, boisés à proximité de cours d'eau, étangs	Commune au Québec, mais la destruction des étangs forestiers menace sa population
Salamandre maculée	Vieilles forêts de feuillus	Peu abondante; aire de répartition limitée aux basses terres
Salamandre à deux lignes	Ruisseaux au fond sableux ou rocheux	Population de l'île de Montréal décimée; proliférerait dans les autres régions de la province
Salamandre rayée	Forêts matures : pinède, prucheraie et érablière	Espèce la plus commune au Québec et répartition principalement au sud du Saint-Laurent mais également jusqu'au Témiscamingue et la Côte Nord
Triton vert	Forêts voisines de cours d'eau, rivières et ruisseaux tranquilles	Abondant dans la province
Crapaud d'Amérique	Forêts, champs	Très large répartition, troisième en importance
Rainette crucifère	Marais à quenouilles, tourbières, prés humides, boisés près de l'eau	Espèce répandue et abondante
Grenouille verte	En bordure des étendues d'eau permanentes	Commune et très répandue dans le sud du Québec
Grenouille des marais	Étangs, lacs et ruisseaux à proximité des champs qui bordent les forêts	De nombreuses populations auraient été décimées ou anéanties; espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable
Grenouille léopard	Terrains découverts, champs et herbaçales	Très commune
Grenouille du Nord	Marécages, marais, étangs, ruisseaux, parfois lacs	Commune dans son aire de répartition géographique, mais rare dans les basses terres du Saint-Laurent
Grenouille des bois	Boisés, forêts	Très commune au Québec
REPTILES		
Tortue des bois	Plaines inondables des rivières et ruisseaux dans les bosquets d'arbustes et de graminées	Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Population décimée au Québec
Couleuvre rayée	Habitats divers : terrains découverts, marécages, champs cultivés et forêts	Espèce répandue et commune

Source : Adapté de Cook (1984); Bider et Matte (1994).

ANNEXE 4

Liste annotée des oiseaux recensés dans la région estuarienne de la rivière Ristigouche de 1950 à 2000 et susceptibles de fréquenter la zone d'étude

ANNEXE 4. Liste annotée des espèces d'oiseaux recensées dans la région estuarienne de la rivière Ristigouche de 1950 à 2000 et susceptibles de fréquenter la zone d'étude.

Nom français	Nom latin	Nombre de mentions	Nombre de spécimens	Nombre moyen de spécimens par mention	Constance	Indice d'abondance
Espèce généraliste						
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	57	645	11,32	61,29	6,935
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	50	581	11,62	53,76	6,247
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	39	517	13,26	41,94	5,559
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	39	315	8,08	41,94	3,387
Gros-bec errant	<i>Coccothraustes vespertinus</i>	22	275	12,50	23,66	2,957
Paruline à croupion jaune	<i>Dendroica coronata</i>	20	133	6,65	21,51	1,430
Roselin pourpré	<i>Carpodacus purpureus</i>	20	129	6,45	21,51	1,387
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	19	111	5,84	20,43	1,194
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	34	103	3,03	36,56	1,108
Paruline à tête cendrée	<i>Dendroica magnolia</i>	16	91	5,69	17,20	0,978
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>	18	81	4,50	19,35	0,871
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	16	75	4,69	17,20	0,806
Paruline à joues grises	<i>Vermivora ruficapilla</i>	11	58	5,27	11,83	0,624
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	24	46	1,92	25,81	0,495
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	26	39	1,50	27,96	0,419
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	10	28	2,80	10,75	0,301
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	5	22	4,40	5,38	0,237
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	12	18	1,50	12,90	0,194
Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>	8	16	2,00	8,60	0,172
Paruline à collier	<i>Parula americana</i>	8	15	1,88	8,60	0,161
Viréo de Philadelphie	<i>Vireo philadelphicus</i>	6	14	2,33	6,45	0,151
Paruline à poitrine baie	<i>Dendroica castanea</i>	5	11	2,20	5,38	0,118
Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>	1	10	10,00	1,08	0,108
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>	5	8	1,60	5,38	0,086
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>	5	7	1,40	5,38	0,075
Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>	3	4	1,33	3,23	0,043
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	3	4	1,33	3,23	0,043
Espèce de milieux forestiers						
Tarin des pins	<i>Carduelis pinus</i>	20	250	12,50	21,51	2,688
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>	22	154	7,00	23,66	1,656
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	20	127	6,35	21,51	1,366
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>	25	125	5,00	26,88	1,344
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapillus</i>	17	96	5,65	18,28	1,032
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>	17	79	4,65	18,28	0,849
Paruline à gorge noire	<i>Dendroica virens</i>	8	63	7,88	8,60	0,677
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	16	58	3,63	17,20	0,624
Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>	4	45	11,25	4,30	0,484
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	11	40	3,64	11,83	0,430
Paruline à gorge orangée	<i>Dendroica fusca</i>	7	38	5,43	7,53	0,409
Paruline du Canada	<i>Wilsonia canadensis</i>	10	32	3,20	10,75	0,344
Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>	5	26	5,20	5,38	0,280
Sizerin flammé	<i>Carduelis flammea</i>	1	25	25,00	1,08	0,269
Paruline obscure	<i>Vermivora peregrina</i>	10	20	2,00	10,75	0,215
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>	12	20	1,67	12,90	0,215
Paruline à calotte noire	<i>Wilsonia pusilla</i>	9	19	2,11	9,68	0,204
Paruline rayée	<i>Dendroica striata</i>	4	19	4,75	4,30	0,204
Durbec des sapins	<i>Pinicola enucleator</i>	6	18	3,00	6,45	0,194
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>	7	18	2,57	7,53	0,194
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	10	15	1,50	10,75	0,161
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	7	13	1,86	7,53	0,140
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	4	12	3,00	4,30	0,129
Moucherolle à ventre jaune	<i>Empidonax flaviventris</i>	2	12	6,00	2,15	0,129

ANNEXE 4. Liste annotée des espèces d'oiseaux recensées dans la région estuarienne de la rivière Ristigouche de 1950 à 2000 et susceptibles de fréquenter la zone d'étude.

Nom français	Nom latin	Nombre de mentions	Nombre de spécimens	Nombre moyen de spécimens par mention	Constance	Indice d'abondance
Espèce de milieux forestiers (suite)						
Mésangeai du Canada	<i>Perisoreus canadensis</i>	4	7	1,75	4,30	0,075
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	5	5	1,00	5,38	0,054
Pic à dos noir	<i>Picoides arcticus</i>	4	5	1,25	4,30	0,054
Tangara écarlate	<i>Piranga olivacea</i>	4	5	1,25	4,30	0,054
Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>	3	4	1,33	3,23	0,043
Mésange à tête brune	<i>Poecile hudsonicus</i>	2	4	2,00	2,15	0,043
Paruline tigrée	<i>Dendroica tigrina</i>	3	4	1,33	3,23	0,043
Chouette rayée	<i>Strix varia</i>	2	2	1,00	2,15	0,022
Grand Pic	<i>Dryocopus pileatus</i>	2	2	1,00	2,15	0,022
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Gobemouche gris-bleu	<i>Polioptila caerulea</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Pic tridactyle	<i>Picoides tridactylus</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Espèce de milieux ouverts						
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	48	534	11,13	51,61	5,742
Hirondelle bicolor	<i>Tachycineta bicolor</i>	28	379	13,54	30,11	4,075
Chardonneret jaune	<i>Carduelis tristis</i>	35	253	7,23	37,63	2,720
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	49	252	5,14	52,69	2,710
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>	25	240	9,60	26,88	2,581
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	13	138	10,62	13,98	1,484
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	18	127	7,06	19,35	1,366
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	19	127	6,68	20,43	1,366
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	30	98	3,27	32,26	1,054
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	24	90	3,75	25,81	0,968
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	24	90	3,75	25,81	0,968
Paruline jaune	<i>Dendroica petechia</i>	18	77	4,28	19,35	0,828
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	18	75	4,17	19,35	0,806
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	16	67	4,19	17,20	0,720
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	21	46	2,19	22,58	0,495
Paruline des ruisseaux	<i>Seiurus noveboracensis</i>	18	42	2,33	19,35	0,452
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	14	31	2,21	15,05	0,333
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	18	23	1,28	19,35	0,247
Paruline triste	<i>Oporornis philadelphia</i>	9	23	2,56	9,68	0,247
Bruant de Lincoln	<i>Melospiza lincolni</i>	11	22	2,00	11,83	0,237
Tyrann tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>	7	17	2,43	7,53	0,183
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	3	14	4,67	3,23	0,151
Bruant fauve	<i>Passerella iliaca</i>	8	14	1,75	8,60	0,151
Paruline à flancs marron	<i>Dendroica pensylvanica</i>	6	14	2,33	6,45	0,151
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	7	12	1,71	7,53	0,129
Bruant hudsonien	<i>Spizella arborea</i>	2	11	5,50	2,15	0,118
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	8	11	1,38	8,60	0,118
Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>	3	11	3,67	3,23	0,118
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	4	10	2,50	4,30	0,108
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	6	6	1,00	6,45	0,065
Moucherolle des saules	<i>Empidonax traillii</i>	2	5	2,50	2,15	0,054
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	3	4	1,33	3,23	0,043
Petite Buse	<i>Buteo platypterus</i>	3	3	1,00	3,23	0,032
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Tyrann huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>	1	1	1,00	1,08	0,011

ANNEXE 4. Liste annotée des espèces d'oiseaux recensées dans la région estuarienne de la rivière Ristigouche de 1950 à 2000 et susceptibles de fréquenter la zone d'étude.

Nom français	Nom latin	Nombre de mentions	Nombre de spécimens	Nombre moyen de spécimens par mention	Constance	Indice d'abondance
Espèce de milieux aquatiques						
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	46	3259	70,85	49,46	35,043
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	34	918	27,00	36,56	9,871
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	6	789	131,50	6,45	8,484
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	25	736	29,44	26,88	7,914
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	16	673	42,06	17,20	7,237
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	29	616	21,24	31,18	6,624
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	44	555	12,61	47,31	5,968
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	18	458	25,44	19,35	4,925
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	14	432	30,86	15,05	4,645
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	25	317	12,68	26,88	3,409
Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>	16	206	12,88	17,20	2,215
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	17	178	10,47	18,28	1,914
Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>	12	157	13,08	12,90	1,688
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>	2	150	75,00	2,15	1,613
Mouette de Bonaparte	<i>Larus philadelphia</i>	4	136	34,00	4,30	1,462
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	4	134	33,50	4,30	1,441
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	34	131	3,85	36,56	1,409
Bruant de Nelson	<i>Ammodramus nelsoni</i>	6	105	17,50	6,45	1,129
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	19	105	5,53	20,43	1,129
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	2	86	43,00	2,15	0,925
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	3	79	26,33	3,23	0,849
Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>	7	75	10,71	7,53	0,806
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	35	69	1,97	37,63	0,742
Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>	2	55	27,50	2,15	0,591
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	7	45	6,43	7,53	0,484
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	13	44	3,38	13,98	0,473
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	2	40	20,00	2,15	0,430
Pluvier semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	1	40	40,00	1,08	0,430
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	8	37	4,63	8,60	0,398
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Ceryle alcyon</i>	23	31	1,35	24,73	0,333
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>	11	30	2,73	11,83	0,323
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularia</i>	11	25	2,27	11,83	0,269
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	9	25	2,78	9,68	0,269
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	4	20	5,00	4,30	0,215
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	2	20	10,00	2,15	0,215
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	7	17	2,43	7,53	0,183
Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>	5	15	3,00	5,38	0,161
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	12	13	1,08	12,90	0,140
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	5	12	2,40	5,38	0,129
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	1	10	10,00	1,08	0,108
Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>	1	10	10,00	1,08	0,108
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	3	10	3,33	3,23	0,108
Oie des neiges	<i>Chen caerulescens</i>	2	8	4,00	2,15	0,086
Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>	4	6	1,50	4,30	0,065
Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	1	6	6,00	1,08	0,065
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	1	5	5,00	1,08	0,054
Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>	2	5	2,50	2,15	0,054
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>	5	5	1,00	5,38	0,054
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	1	5	5,00	1,08	0,054
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	1	3	3,00	1,08	0,032
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	2	3	1,50	2,15	0,032
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	2	2	1,00	2,15	0,022
Cygne siffleur	<i>Cygnus columbianus</i>	2	2	1,00	2,15	0,022

ANNEXE 4. Liste annotée des espèces d'oiseaux recensées dans la région estuarienne de la rivière Ristigouche de 1950 à 2000 et susceptibles de fréquenter la zone d'étude.

Nom français	Nom latin	Nombre de mentions	Nombre de spécimens	Nombre moyen de spécimens par mention	Constance	Indice d'abondance
<i>Espèce de milieux aquatiques (suite)</i>						
Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Râle de Virginie	<i>Rallus limicola</i>	1	1	1,00	1,08	0,011
Mouette trydactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	-	-	-	-	-

Source: Banque de données de l'Étude des populations d'oiseaux du Québec (ÉPOQ) (J. Larivée, comm. pers., 2000 in Lemieux, 2001), inventaire limitrophe à la zone d'étude (Lemieux, 2000) et banque de données de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO) (D. Jauvin, comm. pers., 2000).

ANNEXE 5

Liste des espèces d'oiseaux nichant potentiellement dans la zone d'étude

ANNEXE 5. Liste des espèces d'oiseaux nichant potentiellement dans la zone d'étude

Nom français	Nom latin	Potentiel de nicheur ¹
<i>Espèce généraliste</i>		
Bruant à gorge blanche	Zonotrichia albicollis	A
Buse à queue rousse	Buteo jamaicensis	C
Corneille d'Amérique	Corvus brachyrhynchos	A
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	A
Geai bleu	Cyanocitta cristata	C
Grand Corbeau	Corvus corax	B
Gros-bec errant	Coccothraustes vespertinus	B
Jaseur d'Amérique	Bombycilla cedrorum	B
Junco ardoisé	Junco hyemalis	B
Merle d'Amérique	Turdus migratorius	A
Moineau domestique	Passer domesticus	A
Moqueur chat	Dumetella carolinensis	C
Paruline à collier	Parula americana	C
Paruline à croupion jaune	Dendroica coronata	A
Paruline à joues grises	Vermivora ruficapilla	C
Paruline à poitrine baie	Dendroica castanea	A
Paruline à tête cendrée	Dendroica magnolia	A
Paruline noir et blanc	Mniotilta varia	A
Pic chevelu	Picoides villosus	B
Pic flamboyant	Colaptes auratus	A
Pigeon biset	Columba livia	B
Roselin pourpré	Carpodacus purpureus	B
Viréo aux yeux rouges	Vireo olivaceus	A
Viréo de Philadelphie	Vireo philadelphicus	C
<i>Espèce de milieux forestiers</i>		
Autour des palombes	Accipiter gentilis	C
Durbec des sapins	Pinicola enucleator	B
Faucon émerillon	Falco columbarius	C
Gélinotte huppée	Bonasa umbellus	A
Grive à dos olive	Catharus ustulatus	A
Grive fauve	Catharus fuscescens	A
Mésange à tête brune	Parus hudsonicus	B
Mésange à tête noire	Parus atricapillus	A
Moucherolle à côtés olive	Contopus cooperi	C
Moucherolle tchébec	Empidonax minimus	C
Moucherolle à ventre jaune	Empidonax flaviventris	C
Paruline à calotte noire	Wilsonia pusilla	C
Paruline à gorge noire	Dendroica virens	A
Paruline à gorge orangée	Dendroica fusca	A
Paruline couronnée	Seiurus aurocapillus	A
Paruline du Canada	Wilsonia canadensis	A
Paruline obscure	Vermivora peregrina	B
Paruline rayée	Dendroica striata	A

ANNEXE 5. Liste des espèces d'oiseaux nichant potentiellement dans la zone d'étude

Nom français	Nom latin	Potentiel de nicheur ¹
Paruline tigrée	Dendroica tigrina	A
Pic à dos noir	Picoides arcticus	C
Pic maculé	Sphyrapicus varius	A
Pic mineur	Picoides pubescens	B
Pioui de l'Est	Contopus virens	B
Roitelet à couronne rubis	Regulus calendula	B
Sittelle à poitrine rousse	Sitta canadensis	C
Tangara écarlate	Piranga olivacea	C
Tarin des pins	Carduelis pinus	B
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	C
Viréo à tête bleue	Vireo solitarius	C
<i>Espèce de milieux ouverts</i>		
Bruant chanteur	Melospiza melodia	B
Bruant de Lincoln	Melospiza lincolni	C
Bruant des prés	Passerculus sandwichensis	A
Bruant familier	Spizella passerina	A
Bruant fauve	Passerella iliaca	B
Cardinal à poitrine rose	Pheucticus ludovicianus	B
Chardonneret jaune	Carduelis tristis	B
Colibri à gorge rubis	Archilochus colubris	B
Crécerelle d'Amérique	Falco sparverius	C
Goglu des prés	Dolichonyx oryzivorus	B
Grive solitaire	Catharus guttatus	A
Hirondelle à front blanc	Hirundo pyrrhonota	C
Hirondelle bicolore	Tachycineta bicolor	A
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	A
Martinet ramoneur	Chaetura pelagica	C
Paruline flamboyante	Setophaga ruticilla	A
Paruline triste	Oporornis philadelphia	C
Pluvier kildir	Charadrius vociferus	B
Quiscale bronzé	Quiscalus quiscula	A
Hirondelle de rivage	Riparia riparia	A
Moucherolle des aulnes	Empidonax alnorum	C
Paruline des ruisseaux	Seiurus noveboracensis	A
Paruline jaune	Dendroica petechia	C
Paruline masquée	Geothlypis trichas	B
Quiscale rouilleux	Euphagus carolinus	A
Tyran tritri	Tyrannus tyrannus	A
Vacher à tête brune	Molothrus ater	B

ANNEXE 5. Liste des espèces d'oiseaux nichant potentiellement dans la zone d'étude

Nom français	Nom latin	Potentiel de nicheur ¹
<i>Espèce de milieux aquatiques</i>		
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	A
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	C
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	C
Bruant des marais	Melospiza georgiana	A
Canard noir	Anas rubripes	A
Carouge à épaulettes	Agelaius phoeniceus	A
Chevalier grivelé	Actitis macularia	C
Chevalier solitaire	Tringa solitaria	D
Cormoran à aigrettes	Phalacrocorax	B
Eider à duvet	Somateria mollissima	D
Garrot à oeil d'or	Bucephala clangula	B
Goéland à bec cerclé	Larus delawarensis	C
Goéland argenté	Larus argentatus	C
Goéland marin	Larus marinus	C
Grand Chevalier	Tringa melanoleuca	D
Grand Harle	Mergus merganser	C
Grand Héron	Ardea herodias	A
Harle huppé	Mergus serrator	C
Guillemot à miroir	Cephus grylle	C
Macreuse à front blanc	Melanitta perspicillata	D
Macreuse noire	Melanitta nigra	D
Martin-pêcheur d'Amérique	Ceryle alcyon	C
Mouette de Bonaparte	Larus philadelphia	D
Mouette tridactyle	Rissa tridactyla	C
Plongeon huard	Gavia immer	B
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	C

Source : Banque de données de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO) (D. Jauvin, comm. pers., 2000).

1 Potentiel de nicheur dans la zone d'étude selon le type d'information colligé.

- A Construction d'un nid, nid vide ayant été utilisé, preuves physiologiques ou comportementales de ponte ou de nid occupé jeunes venant de quitter le nid ou nid contenant des jeunes.
- B Couple présent dans son habitat durant la période de nidification, comportement territorial ou nuptial, cri d'alarme.
- C Présence dans son habitat durant sa période de nidification.
- D Observation de l'espèce pendant sa période de nidification.

ANNEXE 6

Liste des propriétés présentes dans la zone d'étude

ANNEXE 6. Liste des propriétés présentes dans la zone d'étude.

N° civique	Propriétaire	N° lot	Type de bâtiment
173	Privé	231 P	Maison mobile
175	Privé	231 P	Maison mobile
250	Privé	231 P	Maison
177	Privé	230 P	Maison
181	Privé	229 P	Maison
256	Privé	228 P	Maison mobile
191	Privé	223 P	Chalet
201	Privé	19 P	Maison
203	Privé	19 P	Maison
258	Privé	20 P	Maison
209	Privé	18 P	Maison
211	Privé	18 P	Maison

ANNEXE 7

Tableau synthèse des résultats des analyses d'eau
(MTQ, 2002)

TABLEAU-SYNTHESE DES RESULTATS DES ANALYSES D'EAU

Légende	Types de puits	Châgnes	Date d'échantillonnage des puits	Paramètres analysés																	
				Coliformes totaux/100 mL	Coliformes fécaux/100 mL	Alcalinité totale CaCO ₃	Couleur vraie U.C.V.	Nitrates et nitrites (mg N/L)	pH	Sulfures (mg/L)	Turbidité U.T.N.	Matières dissoutes totales (mg/L)	Calcium (mg/L)	Chloures (mg/L)	Dureté totale (CaCO ₃)	Fer (mg/L)	Magnésium (mg/L)	Manganèse (mg/L)	Potassium (mg/L)	Sodium (mg/L)	Sulfate (mg/L)
<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration du propriétaire (1) Paramètres ne faisant pas l'objet de recommandations (2) Tiré de la 6^e édition des *Recommandations pour l'eau potable au Canada* Santé Canada, 1996 ☐ hors normes 				10	0	0	15	10	6.5 @ 8.5	0,05	5	500	(1)	250	(1)	0,30	(1)	0,05	(1)	200	500
	Artésien		01-11-01	12	0	97	13	0,24	7,8	-	10,1	118	37	<5	97	0,33	<5	<0,02	<3	20	<5
	Artésien		01-11-01	4	0	140	<5	0,19	7,7	-	3,6	231	63	48	186	0,10	7	<0,02	<3	40	6
	Artésien		01-11-01	0	0	108	<5	0,18	7,8	-	<0,1	164	40	<5	116	<0,05	<5	<0,02	<3	20	5
	Surface		01-11-01	37	14	49	21	<0,10	7,4	-	5,8	92	14	<5	51	0,31	<5	<0,02	<3	<20	<5
	Surface		01-11-01	4	0	275	16	<0,10	7,2	-	13,7	1036	149	377	479	4,80	26	0,02	<3	150	20
	Artésien		01-11-01	17	17	118	<5	0,44	8,0	-	1,6	215	7	63	28	0,08	<5	<0,02	<3	90	8
	Surface		01-11-01	6	1	70	58	<0,10	7,0	-	8,1	98	23	<5	74	2,70	<5	0,84	<3	20	6
	Artésien		01-11-01	0	0	100	7	1,8	8,0	-	0,3	292	15	93	42	0,07	<5	<0,02	<3	110	17
	Artésien		01-11-01	8	0	111	9	3,2	8,1	-	0,6	436	21	175	86	<0,05	<5	<0,02	4	150	28

ANNEXE 8

Zone d'étude archéologique
pour le projet d'amélioration de la route 132
dans la municipalité d'Escuminac

ANNEXE 9

Résumé de la méthode d'analyse visuelle
pour l'intégration des infrastructures de transport

ANNEXE 9. Résumé de la méthode d'analyse visuelle pour l'intégration des infrastructures de transport.

L'inventaire des caractéristiques visuelles a pour objectif de recueillir les données utiles à une compréhension de l'organisation spatiale du paysage et de la relation qui existe entre celui-ci et les observateurs fixes et mobiles.

Les informations compilées lors de l'inventaire font l'objet d'une analyse de façon à assurer une intégration harmonieuse de l'infrastructure routière proposée à l'intérieur du paysage et de la perception des observateurs du milieu.

Inventaire visuel

Une description succincte du paysage régionale est introduit dans l'inventaire visuel de façon à positionner le projet par rapport à des enjeux régionaux.

Les éléments de l'inventaire sont cartographiés à une échelle appropriée (à déterminer selon l'ampleur du projet). Cette carte doit illustrer le relief de la zone d'étude.

L'inventaire visuel comprend :

- l'organisation spatiale du paysage, de ses composantes et ses traits distinctifs (détermination des bassins visuels et des unités de paysage);
- la composition de la perception des usagers circulant sur les axes routiers actuels et des autres observateurs mobiles incluant les cyclistes, motoneigistes, skieurs de fond, etc.;
- la composition de la perception des résidents et des usagers de sites touristiques ou de tout autre lieu d'observation, parc, etc.

L'inventaire visuel est réalisé à partir des paramètres physiques, des paramètres visuels et des préférences des observateurs.

Paramètres physiques

Les paramètres physiques : le relief, l'hydrographie et l'utilisation du sol sont nécessaires à la caractérisation du paysage. Un relevé est exécuté par une consultation des cartes topographiques, des cartes forestières, des photographies aériennes et lors d'une visite de la zone d'étude. Les types de vues (percées visuelles, vues panoramiques, perspectives) doivent être notées pour chacune des unités de paysage inventoriées. L'inventaire comprend également un relevé des éléments visuels positifs (point focal, attrait) ou négatifs (dégradation et discordance visuelles) et les éléments structurants : point de repère, nœud, ligne de force, etc.

ANNEXE 9 (suite). Résumé de la méthode d'analyse visuelle pour l'intégration des infrastructures de transport.

Préférences des observateurs

La connaissance des préférences des observateurs du milieu a pour but de déterminer la valorisation qui est apportée à certaines composantes du paysage. À titre d'exemple, un schéma d'aménagement qui accorde une vocation panoramique à un axe routier est indicateur d'un désir de mise en valeur des attraits visuels du paysage à partir de ce corridor. D'autre part, la présence d'une croix de chemin est un élément visuel historique et symbolique fortement valorisé.

La valorisation accordée aux composantes du paysage est déterminée à l'aide de la littérature traitant des ressources touristiques, récréatives et esthétiques de la zone d'étude. À l'occasion, la valorisation visuelle est validée et complétée à l'aide de l'étude sociale.

Le texte de l'inventaire visuel de la zone d'étude assure une description complète et compréhensible évitant les termes trop hermétiques. Toute affirmation doit être accompagnée d'une démonstration justificative. Un tableau accompagne le texte et résume l'inventaire pour chaque unité de paysage. Des montagnes photographiques en couleur accompagnent le texte et illustrent les unités de paysage inventoriées.

Sélection des variantes

Une analyse des données de l'inventaire permet de déterminer la sensibilité visuelle des unités de paysage face au projet d'infrastructure proposé. Les principaux critères d'évaluation sont :

- la capacité d'absorption qui varie selon la complexité du paysage et la facilité de celui-ci à accueillir les modifications causées au paysage par la nouvelle infrastructure;
- la visibilité donnée par le degré d'ouverture des vues et par le nombre d'observateurs déterminant la capacité d'accueillir les modifications causées à leur perception par la nouvelle infrastructure;
- l'intérêt visuel exprimant l'harmonie, l'attrait, l'ambiance, la qualité des séquences;
- la valorisation par la population, selon les préférences ou la présence de mise en scène (structure particulière d'une unité de paysage) et d'éléments symboliques importants.

À partir des critères d'évaluation de la sensibilité visuelle, la sélection des variantes est réalisée en considérant les impacts discriminants en déterminant l'intensité, l'étendue et la durée des modifications apportées par rapport :

- au paysage;

ANNEXE 9 (suite). Résumé de la méthode d'analyse visuelle pour l'intégration des infrastructures de transport.

- à la perception des futurs usagers de l'infrastructure proposée;
- à la perception des autres observateurs mobiles et des observateurs fixes concernés par la nouvelle infrastructure.

Impacts et atténuations visuels

Conformément à la directive, les impacts sont évalués selon leur intensité, leur étendue et leur durée. Les principaux éléments à considérer sont les modifications apportées aux caractéristiques du paysage et à la qualité du champ visuel des résidents et des usagers concernés par le projet. Les mesures d'atténuation visent à corriger les impacts identifiés à l'aide d'aménagement paysager ou tout autre mesure jugée nécessaire en ce sens.

ANNEXE 10

Copie de résolution de la municipalité d'Escuminac

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

OU

COPIE DE RÉSOLUTION

Province de Québec
Municipalité d'Escuminac

À la session régulière du conseil municipal d'Escuminac tenue le 3 décembre 2001 à 19 h 00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Bertrand Berger, Maire

et les conseillers suivants :

MM. Roger Gallant
R. Bruce Wafer

Mmes France Cellard
Michelle Leblanc
Sylvie Martin Keays

Était absent : M. Reinald Gallant, conseiller

Était aussi présente : Mme Barbara Borris, secrétaire-trésorière

Route 132

Il est proposé par Roger Gallant et appuyé par Michelle Leblanc que le conseil municipal accepte le tracé proposé par le Ministère des Transports du Québec pour la reconstruction de la route 132 à l'Est du pont de la rivière Escuminac jusqu'à la limite Est de la municipalité (plan soumis le 28 novembre 2001).

Proposition adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Par: Barbara Borris
Barbara Borris

Le 17^e jour du mois de décembre 2001



ANNEXE 11

Grille d'évaluation de l'impact sonore

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT SONORE

NIVEAUX SONORES (dBA $L_{eq, 24h}$) :

NIVEAU PROJETÉ (HORIZON 10 ANS)

	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
N	45	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
I	46	-	0	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
V	47	-	-	0	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
E	48	-	-	-	0	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
A	49	-	-	-	-	0	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
U	50	-	-	-	-	-	0	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
A	51	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
C	52	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
T	53	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
U	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
E	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
L	56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3
	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3
	61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3
	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3
	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3	3	3	3	3
	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3	3	3	3
	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3	3	3
	66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3	3
	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3
	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	3
	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2
	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0

- Diminution du niveau sonore
- 0 Impact nul
- 1 Impact faible
- 2 Impact moyen
- 3 Impact fort

ANNEXE 12

Plan concept du tracé proposé

- Vue en plan
- Vue longitudinale

(Source : MTQ)

